



Marseille, vendredi 15 juillet 2016

Attentat à Nice : le préfet des Bouches-du-Rhône invite les maires du département à reporter tout événement festif ou toute réjouissance publique

A la suite de l'attentat qui a frappé Nice en début de nuit le 14 juillet, Stéphane BOUILLON, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a adressé ce jour un courrier aux maires du département des Bouches-du-Rhône pour leur faire part du deuil national de trois jours, du samedi 16 au lundi 18 juillet inclus, décidé par le Président de la République. Les drapeaux nationaux sur les édifices publics devront ainsi être mis en berne dès ce vendredi jusqu'au terme du deuil national et une minute de silence sera observée lundi 18 juillet à 12h en hommage aux victimes.

Le préfet a également invité les maires à reporter dès à présent tout événement festif ou toute réjouissance publique qui seraient organisés dans leur commune ce soir et pendant cette période de deuil national.

Par ailleurs, Stéphane BOUILLON, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, et Laurent NUÑEZ, préfet de police des Bouches-du-Rhône, réuniront les maires du département lundi après-midi pour examiner les conditions d'organisation des manifestations estivales et la sécurité des lieux de vacances.